

LES VOYAGES D'AFFAIRES

Les visas : Une carte de touriste dans un passeport valide n'autorise pas le visiteur étranger à avoir des activités d'affaires. Les visiteurs qui prévoient faire des affaires au Mexique doivent entrer dans ce pays avec un visa de non-immigrant comme employé d'une société ou personne à son compte. Ceux qui voyagent avec des visas de touristes n'ont pas le droit de recevoir une rémunération d'origine mexicaine. On peut facilement se procurer des visas auprès des consulats mexicains à travers le monde.

L'entrée en vigueur de l'ALÉNA facilitera la tâche des gens d'affaires et des professionnels du Canada qui veulent se rendre au Mexique pour des raisons d'affaires.

La devise : L'unité monétaire est le *peso* qui est divisé en cent *centavos*. L'abréviation pour indiquer la devise mexicaine est le signe N \$ devant le montant. Dans les documents à usage interne, on laisse souvent tomber le N \$. Les pièces ont des valeurs de N \$ 0,05; 0,10; 0,20; 0,50; 1,00; 2,00 et 5,00 *pesos* alors que les billets commencent à N \$ 2,00 *pesos*.

À la fin de 1991, la dévaluation par rapport au dollar a été réduite de moitié de 40 *centavos* à 20 *centavos* pour une journée donnée, mettant fin à la spéculation sur des modifications à venir de la politique de taux de change. L'abolition du contrôle des changes signifie qu'il y a maintenant un seul taux de change au Mexique.

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées dans les centres d'affaires et de tourisme du Mexique. On peut changer ses devises dans les banques ou à une *Casa de Cambio*, maison de change, où le taux est souvent meilleur. Nombreuses sont les banques qui acceptent d'encaisser des chèques de voyage sans frais. D'autres peuvent prendre 1 pour 100 de la valeur des chèques.

Les courses : Le Mexique a une taxe à la valeur ajoutée (TVA) comparable à la TPS canadienne. Comme au Canada, certains établissements l'incorporent à leurs prix alors que d'autres ne le font pas et que celle-ci apparaîtra sur une ligne spéciale sur votre facture. Il arrivera que tous les prix d'une liste comme sur les menus d'un restaurant soient réduits d'un certain pourcentage pour respecter la réglementation sur la lutte contre l'inflation. Dans certains cas, les prix ne sont pas inscrits sur des articles comme les souvenirs. C'est là une invitation à négocier et vous pourrez parfois négocier jusqu'à la moitié du premier prix demandé. Il est d'usage de remettre un pourboire aux serveurs (5 à 15 pour 100), aux coiffeurs (15 pour 100) et aux guides touristiques (10 pour 100) mais pas aux chauffeurs de taxi.

Les taxis : Il est fortement conseillé de prendre des taxis, en particulier quand on visite la ville de Mexico. Avec sa population de 20 millions d'habitants, ses nombreuses routes étroites et tortueuses et ses noms de rues excentriques et sa numérotation bizarre, la capitale du pays constitue un défi pour les chauffeurs mexicains, sans parler des nouveaux venus. On peut en général héler un taxi sur la rue. Ceux qui coûtent le moins cher sont de couleur jaune ou verte. Le compteur à bord du taxi devrait être mis à zéro, mais s'il ne l'est pas, négociez le tarif de votre transport à l'avance. Les taxis les plus coûteux se regroupent souvent en face des hôtels et n'ont pas de compteurs. Il faut alors négocier le tarif à l'avance. Vous pourrez alors constater que le retour à un hôtel dans un taxi régulier coûte beaucoup moins cher que le même trajet à l'aller. Les tarifs augmentent d'au moins 10 pour 100 et parfois doublent une fois qu'il fait nuit. La complexité du plan de la ville de Mexico peut perdre même les chauffeurs de taxi. Afin d'éviter des coûts excessifs, consultez un plan de la ville avant de prendre un taxi.